

LA PETITE HISTOIRE DU DOUBLAGE

PROFITS : VOILÀ LE MOT qui pourrait expliquer la naissance du doublage. En effet, la conception de cette technique cinématographique est intimement liée à la course aux profits. Pour comprendre vraiment l'histoire du doublage, il faut parler du cinéma parlant. Nous sommes en 1927 et la société Warner Brothers lance *The Jazz Singer* : même s'il ne renferme que quelques numéros chantés ou parlés, les historiens du septième art font remonter l'avènement du cinéma parlant à la première de ce film. Il faut attendre une autre année pour que sorte le premier film entièrement parlant, *Lights of New York*. C'est pour éviter la faillite que Warner Brothers a recours à cette nouveauté en espérant qu'elle obtiendra la faveur du public. Voyant que leur rivale gagne son pari avec *The Jazz Singer*, les autres sociétés cinématographiques décident de lui emboîter le pas. L'industrie du film connaît alors tout un bouleversement, toute une révolution (*Singing in the Rain*, réalisé dans les années 50, donne une bonne idée du climat qui régnait 20 ans auparavant dans les studios). Hollywood se met donc à parler !

Les sous-titres font hurler

C'est à ce moment que les problèmes commencent à apparaître. Pour exporter leurs films muets à l'étranger, les producteurs hollywoodiens n'ont qu'à faire traduire les intertitres qui résument l'action et les dialogues que voient les spectateurs. Mais comment faire pour exporter des films parlants vers des pays où l'on ne comprend pas l'anglais étatsunien ? Hollywood doit donc résoudre ce problème si elle veut conserver les profits que lui rapportent ses marchés étrangers.

La première solution trouvée s'inspire de la traduction des intertitres : il s'agit du sous-titrage. Mais en France, le public est « spontanément hostile et aux sous-titres et aux versions originales »¹. Les producteurs français qui présentent leurs films aux États-Unis essuient le même rejet : « les sous-titres passant en surimpression au bas des images, essayés lors de quelques projections américaines, font hurler les spectateurs »². Malgré cette réaction initiale négative, les sous-titres sont encore employés aujourd'hui, mais de façon restreinte (du moins dans le monde francophone), et sont surtout destinés aux films présentés dans les cinémathèques.

¹ Francis Courtade, *Les malédictions du cinéma français. Une histoire du cinéma français parlant (1928-1978)*, Paris, Éditions Alain Moreau, 1978, 411 p., p. 61.

² Raymond Chirat, *Le cinéma français des années 30*, Paris, Hatier, 1983, 128 p., p. 10.

Des kilomètres de pellicule

Pour présenter leur marchandise aux publics étrangers, les distributeurs et les producteurs délaissent un procédé de nature visuelle (les sous-titres) pour se tourner vers une solution de nature auditive, les versions multiples. Pendant une brève période (jusqu'en 1934 environ), on tournera plusieurs versions du même film : en suivant un découpage précis du scénario, on conservera les mêmes décors où, pour chaque version, évolueront des acteurs différents qui diront leurs répliques dans leur propre langue. On comprendra vite qu'un tel procédé se révèle extrêmement coûteux : de nombreuses vedettes à engager, des kilomètres de pellicule à acheter pour les différentes prises d'une même scène, des studios à louer, etc. Pour réduire les dépenses énormes qu'entraînent les versions multiples, il faut trouver une autre solution qui, tout en étant économique, pourra satisfaire aux exigences des spectateurs.

« En effet, ce sont des raisons purement commerciales qui ont incité les maisons de distribution à adopter le « dubbing », système inventé en 1930, au cours d'une traversée de l'Atlantique, par feu Jakob Karol qui voulait présenter au public français un grand film américain sans attendre la version française tournée à Hollywood »³. Grâce au doublage, il devient moins onéreux d'obtenir des versions française, italienne ou espagnole du même film : un seul studio de son à louer, une équipe technique restreinte, des acteurs inconnus qu'on peut engager à bon marché, etc. De quoi faire rêver producteurs et distributeurs !

Puis vint la bande rythmo

Dès le début coexistent divers procédés de doublage et si la paternité de l'idée semble revenir à Jakob Karol, l'invention de la bande rythmo appartient au technicien français Charles Delacommune. Dans le monde francophone, ce procédé finira par l'emporter sur la méthode dite « à l'image » où les acteurs qui prêtent leur voix apprennent d'abord leur texte par coeur et le jouent ensuite en regardant ce qui se passe sur l'écran.

Depuis la mise au point de la bande rythmo (voir à ce propos le reportage de J. Ouellet Simard), il n'y a pas eu beaucoup d'innovations dans le domaine du doublage. On peut cependant signaler la technique du « film bilingue » qui n'a pas fait long feu. Il s'agit simplement de présenter le film dans sa version originale et un commentateur résume, dans la langue d'arrivée, les dialogues qui viennent d'être dits. D'abord employé au festival de Cannes en 1946, ce procédé a ensuite été utilisé pour la présentation de quelques films dont *Le silence est d'or*, de René Clair, qui a été projeté aux États-Unis. En raison du chevauchement de deux bandes sonores, celle du film et celle de la voix du

³ Charles Ford, « Le problème du doublage », in *Cinéma d'aujourd'hui. Congrès international du cinéma à Bâle*, Cahiers de traits, n° 10, 1945, p. 88.

commentateur, les spectateurs ont souvent des difficultés à entendre l'une ou l'autre bande, d'où l'abandon de cette technique. Disons toutefois qu'on s'en sert encore à la télévision, principalement pour des interviews, mais maintenant on veille à baisser le volume de la bande originale pour que soit bien entendue la voix du commentateur.

On voit donc que ce sont surtout des motifs économiques et non esthétiques qui ont incité les producteurs et les distributeurs à recourir au doublage. Cherchant la méthode la plus avantageuse pour répondre aux demandes du public, ils se servent de ce procédé pour trancher le noeud gordien de la « traduction » des films destinés à l'exportation. Comme le chantaient Joël Grey et Liza Minelli dans le film Cabaret, « Money makes the world go round ».

Source : *Circuit*, n° 7, 1984, p. 9.